



INVESTMENT INDUSTRY ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION CANADIENNE DU COMMERCE DES VALEURS MOBILIÈRES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

Appel à candidatures : Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM **L'appel à candidatures se termine le 4 juin 2021 à 17 h HNE**

Toronto (Ontario), le 15 mars 2021 – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) lance son appel annuel de candidatures pour l'obtention du *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM*. Le prix salue et rend hommage à la nouvelle génération de jeunes professionnels hautement motivés et très talentueux dont le dynamisme, le dévouement, les qualités et les réalisations personnelles et professionnelles ont rehaussé l'image du secteur des valeurs mobilières.

Critères d'attribution du prix

Les personnes qui présentent une candidature (remarque : une personne ne peut pas poser sa propre candidature) doivent démontrer que le candidat a rehaussé l'image du secteur des valeurs mobilières dans les domaines suivants :

1. Engagement envers le secteur canadien des valeurs mobilières
 - Participation aux événements, ateliers, etc. de l'entreprise
 - Collaboration avec d'autres associations professionnelles ou des organisations du domaine des affaires
 - Promotion publique du secteur (conférences, articles, médias), recrutement d'étudiants, etc.
2. Réalisations professionnelles
 - Excellence au travail, autres réalisations professionnelles ou scolaires, etc.
3. Engagement envers la formation
 - Promotion de la formation permanente en matière d'enseignement pratique visant à combler les manques de connaissance dans le secteur
 - Enseignement, mentorat, encadrement, etc.
4. Engagement social
 - Bénévolat pour des œuvres caritatives, travail pour des associations professionnelles, et dévouement pour la chose publique.

Le candidat doit travailler à temps plein pour une société membre de l'ACCVM, ou l'une de ses divisions ou l'une de ses filiales du secteur des services financiers, être âgé de 40 ans ou moins au 31 décembre 2020 et n'avoir jamais été lauréat du prix. Pour demeurer admissible, le candidat doit continuer à être au service d'une société membre de l'ACCVM à la date de l'annonce de l'attribution du prix. Une candidature présentée par le candidat lui-même ne sera pas retenue. Pour obtenir la liste des sociétés membres de l'ACCVM, [cliquez ici](#).

Jury de sélection

Un jury indépendant approuvera les candidatures et se prononcera sur le lauréat du *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM*.

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours ni présenter de candidatures.

Procédure de mise en candidature

Le public peut présenter la candidature d'un employé d'une société membre de l'ACCVM, ou de l'une de ses divisions ou de l'une de ses filiales du secteur des services financiers, en remplissant le formulaire de mise en candidature en ligne ou en envoyant un courriel à topunder40award@iiac.ca. Le prix est décerné à un individu en particulier et non pas à un groupe de deux personnes ou plus.

L'APPEL À CANDIDATURES POUR L'ÉDITION 2021 SE TERMINE VENDREDI 4 JUIN 2021 À 17 H HNE.

Pour présenter une candidature, [cliquez ici](#).

- 30 -

L'ACCVM – Représentant les sociétés de courtage en valeurs mobilières du Canada L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 113 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les entreprises. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site accvm.ca.

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Melodie Edwards
Directrice des communications
Téléphone : 416 697-5490